

Prinsuéjols-Malbouzon

Journée chaleur renouvelable au domaine du Barena

Jeudi 19 mai, le Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Lozère (SDEE) a organisé le comité de pilotage de la mission de promotion de la chaleur renouvelable et du contrat d'objectif territorial pour le développement des énergies renouvelables thermiques dont il assure l'animation en Lozère. Succédant à la Chambre de commerce et d'industrie de la Lozère, qui a porté la mission bois-énergie de 2005 à 2019, le SDEE propose, depuis trois ans, un accompagnement à destination des collectivités territoriales, des entreprises, mais aussi des associations du secteur social et médico-social du territoire pour la réalisation de leurs projets bois-énergie, géothermie et solaire thermique. Il assure également la gestion déléguée du fonds chaleur en Lozère, pour le compte de l'Ademe.

En 2021, le SDEE a accompagné 41 maîtres d'ouvrage, 14 installations ont été mises en service, 31 dossiers ont été déposés pour le financement de nouvelles installations et 8 pour le financement d'études de faisabilité. En 20 ans d'existence, la mission de promotion de la chaleur renouvelable a permis la réalisation de plus de 200 installations collectives au bois-énergie en Lozère.



Le domaine du Barena est le 200^e projet ayant bénéficié de l'accompagnement.

Le domaine du Barena est le 200^e projet

À cette occasion, le SDEE a réuni l'ensemble de ses partenaires, au domaine du Barena, sur la commune de Prinsuéjols-Malbouzon, 200^e projet ayant bénéficié de l'accompagnement de la mission. L'occasion d'échanger avec M. et Mme Poulalion, propriétaires du site, et M. Nguyen, qui a procédé à l'installation de la chaufferie. D'une puissance de 100 kW, la chaufferie à granulés de bois instal-

lée dans ce corps de ferme, rénové tout récemment, qui comprend deux gîtes ruraux, un gîte d'étape et un espace détente, permet de chauffer l'ensemble des bâtiments et d'assurer la production de l'eau chaude sanitaire. Grâce à un approvisionnement local et l'utilisation d'une énergie renouvelable, cette installation permettra d'économiser 32 tonnes de CO2 par an, par rapport à une solution au fioul. La journée s'est conclue par la

tenue d'une nouvelle commission d'attribution des aides, en lien avec la gestion du fonds chaleur déléguée au SDEE, permettant la sélection de 13 nouveaux projets pour un montant prévisionnel de dépenses de 1,60 M€, dont 1 M€ de subventions (Ademe et Région confondues).

> La mission chaleur renouvelable du SDEE est soutenue par l'Europe, l'État, l'Ademe, la Région Occitanie et le Département de la Lozère.